



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE PONT-DU-CHATEAU

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017 A 10 H
A LA MAIRIE

Présents : Lola BETENFELD-CONSTANT, Alexis BONNABRY, Axel BOUTEIX-BELLOEIL, Noémie CARDOSO, Ronan CLENET, Arthur DALLE, Ethan DAUPHANT (maire junior), Sébastien DAVIET, Aurore DEPLAT, Lisa-Lou DORISSE, Yanis EL MADJOUBI, Lilou FERLUT, Emma FOURNIER, Noah FOURNIER, Ombeline GREPPI, Arthur HEINIS, Maxime JOAL, Raphaël MARAIS, Iseult MARJOUX, Enzo MARTIN, Cyril MIKOLAJCZAK, Owen MOREIRA, Chloé MOSNIER, Safya NINIS, Loane PERNET, Claire PEYNET, Raphaël PEYNET, Evan RIBEYRO, Enzo VIDAL, Aïna WLAZINSKI.

Marie GAMOT et Virginie COMBRE, animatrices du CME ; Marianne GOUFFAULT, coordinatrice du CME ; Catherine HERRAIZ, adjointe au maire chargée de la Jeunesse et des Sports.

Excusés : Nicolas BION, Sofiane VIZET.

Absente : Tia KENKHAM-BARLERIN.

Invités : Messieurs Laurent HEINIS, président, et Gilles GUIEZE, administrateur de l'association « La Grappe Ponteïre ».

Ouverture de la séance à 10h05.

En ouverture Patrick PERRIN, représentant le maire, a remercié les conseillers municipaux juniors pour leur engagement et le travail réalisé jusqu'à aujourd'hui. Il informe les conseillers que les dessins lauréats du concours seront très prochainement visibles dans toute la ville, dans le cadre de la campagne contre les incivilités, lancée par la mairie. Il remercie également les parents dans leur soutien et accompagnement de leur enfant dans cette aventure citoyenne et souligne le travail de qualité et l'investissement sans faille des animatrices du CME et de Catherine HERRAIZ.

Catherine HERRAIZ précise que l'ordre du jour va être quelque peu modifié car la présence de l'association « La Grappe Ponteïre », non prévue mais incontournable dans le calendrier, et l'inauguration du forum des associations pour laquelle les conseillers sont attendus, ne laisseront pas beaucoup de temps aux enfants pour travailler sur les projets.

Ensuite les invités prennent la parole pour présenter l'association La Grappe Ponteïre et proposer aux conseillers juniors de participer aux vendanges de la vigne, le samedi 23 septembre prochain à partir de 9 h.

En effet chaque année les enfants des différentes écoles font les vendanges, cette année l'association a pensé au CME. La vendange durera environ une heure et demie pendant laquelle chaque enfant sera accompagné d'un adulte qui lui montrera l'art de la coupe de la grappe. Ensuite ils iront au cuvage pour la presse, puis vers midi ils iront à la cave du seigneur pour une dégustation de la première presse.

A main levée les conseillers sont en grande majorité d'accord pour participer à ces vendanges.

1/ Echange avec les parents

Les animatrices souhaitaient, après un an d'existence du CME, recueillir les premiers retours sur expérience des parents :

- Positif.
- Les commémorations permettent de discuter avec les enfants de sujets non abordés à l'école.
- Permet des échanges au sein des familles (élargies : grands-parents, cousins...).
- Valorisant pour les enfants, ils sont fiers d'être dans cette instance « samedi, je ne peux pas, j'ai réunion à la mairie ».
- Cela leur apprend qu'ils ont des droits mais aussi des devoirs.

- Enrichissant, découverte de la vie citoyenne, de l'engagement.
- Merci à toute l'équipe qui impulse une dynamique « parfois mon enfant n'a pas envie, le matin, d'y aller, mais à midi il est heureux d'être venu ».
- Merci au conseil municipal adulte d'avoir mis en place cette instance qui enrichit les enfants.
- Penser à anticiper la sortie (fin de mandat) qui va être difficile//envie de continuer.

Marianne remercie les parents d'avoir pris le temps de partager leurs impressions et précise que toute l'équipe anime avec grand plaisir ce conseil.

Elle explique ensuite aux conseillers et aux parents qu'à partir de la prochaine réunion le premier point sera systématiquement l'approbation du compte rendu de la réunion précédente car c'est une procédure incontournable dans un conseil qu'il soit municipal, d'administration ou autre.

Elle rappelle aux parents l'importance de la communication par mails et leur demande de bien vouloir surveiller leur boîte pour que les conseillers aient connaissance de toutes informations envoyées et lisent les comptes-rendus avant la prochaine réunion.

Elle leur demande également de bien vouloir confirmer la bonne réception des mails afin d'éviter un rappel.

Les parents quittent la salle.

Les conseillers sont informés que le 6 juillet dernier Catherine et Marianne ont convoqué et reçu un conseiller accompagné de sa maman.

En effet suite à deux absences consécutives sans excuses et conformément au règlement intérieur élaboré en début de mandat par les élus, le conseiller doit être convoqué pour un entretien.

L'objectif de cette rencontre étant de questionner la motivation du conseiller à continuer. Celui-ci a répondu qu'il souhaitait continuer ; sa maman s'est excusée pour ne pas avoir prévenu en temps voulu. Catherine a proposé au conseiller de prendre en charge son agenda et de rappeler à ses parents les rendez-vous du CME.

2/ Point sur les projets en cours et à venir.

Point sur les dates à venir :

- ☞ Samedi **23 septembre** vendanges à **9 h à la vigne**.
- ☞ Lundi **25 septembre** : commémoration (hommage aux Harkis) à **19 h Place de l'Hôtel de Ville**.
- ☞ Samedi **30 septembre** réunion à **10 h à la mairie**.
- ☞ Samedi **7 octobre** « SOLI'KIDS PARTY » rendez-vous à **14 h au Caméléon**.
- ☞ Samedi **14 octobre** réunion à **10 h à la mairie** et remise des dons aux Restos du Cœur à **11 h 30**.
- ☞ Mercredi **1^{er} novembre** : commémoration (Souvenir français) à **11 h 30 au cimetière**.
- ☞ Samedi **11 novembre** : commémoration (de la Victoire et de la Paix, anniversaire de l'armistice de 1918) à **11 h 30 Place de l'Hôtel de Ville**.
- ☞ Samedi **18 novembre** réunion à **10 h à la mairie**.
- ☞ Samedi **9 décembre** réunion à **10 h à la mairie**.
- ☞ Samedi **16 décembre** : inauguration du marché de Noël à **11 h à la mairie**.

Point sur la fête :

- Le public visé par cette fête : les enfants de 6 à 12 ans habitant la commune. Les enfants qui viendront à cette fête seront sous la responsabilité de leurs parents ou personne désignée.
- Date : samedi 7 octobre (la seule date disponible pour le caméléon à cette période).
- Participation à l'entrée s'élèvera à 5 € avec une boisson et un aliment, et possibilité d'acheter des tickets supplémentaires pour consommer.
- Les recettes seront reversées aux Restos du cœur.
- Les structures gonflables seront installées et encadrées par Kizou aventure.
- L'animation musicale sera assurée par un DJ professionnel.

Marianne précise que la salle de spectacle ne pourra pas être occupée car il y a trop de contraintes (utilisation du matériel sono et lumière et sécurité). L'animation musicale se fera donc dans la salle de sport.

- La maison des jeux anime un espace avec une vingtaine de jeux en bois.
- L'Amicale Laïque anime un espace Sarbacane.

- L'aspect restauration est organisé par le comité des fêtes et nécessitera un grand nombre de bénévoles pour assurer le service.
- Les enfants doivent trouver un maximum de bénévoles pour s'occuper des différents postes.
- La communication de cet événement se fera par voie d'affichage dans la ville, distribution de flyers dans les écoles, article sur le site internet de la ville et dans la presse locale, annonce dans le mémo, message diffusé sur les panneaux lumineux.

Les animatrices précisent que la réunion du samedi 30 septembre sera consacrée uniquement à la préparation de cet événement. Il y aura du travail pour tous les conseillers.

Fin de la séance à 11h10.

Départ pour l'inauguration du forum des associations à la salle polyvalente où Ethan, maire junior prend la parole pour remercier les associations et les bénévoles.